

**SUIVI DU SERVICE D'INTÉGRATION ÉOLIENNE  
POUR LA PÉRIODE  
DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2017**



## **1. INTRODUCTION**

1 Le 20 juin 2016, par sa décision D-2016-095, la Régie de l'énergie (la Régie) approuvait le  
2 contrat de service d'intégration éolienne (le Contrat et le Service) découlant de l'appel  
3 d'offres A/O 2015-02, entre Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le  
4 Distributeur) et Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité (le Producteur).

5 Dans sa décision<sup>1</sup>, la Régie demande au Distributeur d'effectuer un suivi trimestriel et annuel  
6 du Service. En plus des informations contenues aux précédents suivis de l'Entente  
7 d'intégration éolienne, le suivi doit présenter les quantités mensuelles d'énergie livrées par  
8 les parcs éoliens et fournies par le Producteur en tant que retours d'énergie, de même que  
9 les coûts qui y sont associés en vertu des articles 10.1, 10.2 et 10.3 du Contrat.

10 Le présent document constitue le suivi au 30 novembre 2017, à compter de la date du début  
11 de la deuxième année du Contrat, soit le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

## **2. SUIVI DE L'ENTENTE**

12 Au 30 novembre 2017, la puissance contractuelle des parcs éoliens du Distributeur totalisait  
13 3 296,3 MW.

14 Comme le démontre le tableau 1, le coût total de la deuxième année du Contrat du  
15 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2017 est de 16 655 176 \$.

---

<sup>1</sup> Décision D-2016-095, paragraphe 63.

**TABLEAU 1 :**  
**COÛT DU CONTRAT – 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2017**

Mois /Année	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	TOTAL
Puissance moyenne installée (MW)	3296,30	3296,30	3296,30	3296,30
(Art. 10.1)				
Coûts des retours d'énergie (\$)	4 252 354	5 858 798	5 677 680	15 788 831
(Art. 10.2)				
Coûts des erreurs de prévision (\$)	237 036	299 403	329 906	866 344
(Art. 10.3)				
Retours d'énergie "Énergie livrée par HQP" (MWh)	712 001	980 979	950 653	2 643 633
Énergie livrée par les parcs éoliens (MWh)	569 155	1 123 016	993 736	2 685 907
Écart (MWh)	142 846	-142 037	-43 083	-42 274
Coût de l'écart annuel entre l'énergie livrée par les parcs éoliens et l'énergie livrée par HQP (\$)	-	-	-	-
<b>Coût total (\$)</b>	<b>4 489 389</b>	<b>6 158 201</b>	<b>6 007 585</b>	<b>16 655 176</b>

*Note: Coût de l'écart annuel entre l'énergie livrée par les parcs éoliens et l'énergie livrée par HQP est payable annuellement suivant la fin de l'année contractuelle.*